

MAIRIE DE SAINT SAMSON SUR RANCE



ACCUEIL DE LOISIRS De 3 à 13 ans

- **PRESENTATION DE LA COMMUNE DE SAINT SAMSON SUR RANCE**
- **PRESENTATION DE L ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS**
- **PROJET EDUCATIF**
- **PROJET PEDAGOGIQUE**
- **FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE**

Renseignements & inscriptions à la Mairie Tél : 0296391605/0658784101

Mail : stsamson.mairie@wanadoo.fr Site : www.saint-samson-sur-rance

I/ PRESENTATION DE LA COMMUNE.

Située au carrefour de la Rance fluviale dans les Côtes d'Armor, entre Dinan et Dinard, à 32Kms de Saint Malo et 58 Kms de Rennes, Saint Samson est desservie par la voie expresse Saint Malo – Rennes - Dinan.

Cette ville d'environ 1600 habitants a une attractivité importante de par sa situation géographique, son attrait historique (Menhir de la Tiemblais, Pont de Lessart, Manoir du Châtelier) et touristique (camping, port de plaisance, chemin de halage...)

La partie ouest de la commune regroupe les services et équipements principaux (école, mairie, poste, commerces de proximité, pôle médical...) ainsi qu'une zone artisanale. A l'est, la Hisse, qui domine la Rance, est, de par sa situation à vocation touristique (Port de plaisance, campings, restaurants...).

Les propositions socioculturelles et sportives sont riches, diverses et variées. En effet, la commune bénéficie d'un tissu associatif dynamique comprenant une douzaine d'associations. Elle dispose de nombreux équipements culturels et sportifs, (Ecole, Bibliothèque, Espace culturel, salle et terrain extérieur de sport, city stade...). Mais surtout grâce à l'implication des élus municipaux dans le domaine culturel, sportif et éducatif, la commune bénéficie depuis 2007 de 2 animateurs à plein temps, qui en plus de l'Accueil Collectif de mineur propose des ateliers d'initiation (sports, musique, théâtre...) aux enfants à partir de 5 ans, aux jeunes et aux adultes.

Selon les statistiques INSEE de 2016, Saint Samson sur Rance compte 1587 habitants (783 hommes et 804 femmes). Nous pouvons affirmer que Saint Samson a une population jeune (sur 1587 habitants, 341 ont moins de 14 ans soit 22,5%, 181 ont de 15 à 29 ans soit 12,2% de la population, 353 ont de 30 à 44 ans soit 21,8% de la population, ces trois tranches d'âges représentent au total 56,5% de la population).

Saint Samson sur Rance fait partie de Dinan Agglomération qui regroupe 64 communes et 98000 habitants.

Les actions de la commune s'inscrivent bien évidemment sur le territoire de Saint Samson sur Rance, mais aussi plus largement sur le territoire de l'agglomération. La collaboration entre les services sportifs et culturels de Dinan Agglo et ceux de la mairie est nécessaire.

De plus, afin d'harmoniser l'ensemble des dispositifs mis en place en faveur des enfants et des jeunes, de contribuer à l'amélioration des rythmes de vie et de permettre une meilleure insertion des enfants et des jeunes, dans le cadre d'un projet éducatif global, il a été signé en 2002, en partenariat avec l'Education Nationale, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Caisse d'Allocation Familiale et l'Etat représenté par le préfet, un Contrat Educatif Local Communal (C.E.L.).

Enfin signalons que si l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes est une préoccupation fondamentale, la commune et l'équipe d'animation sont à l'écoute et à la disposition de l'ensemble des samsonnais, notamment dans leurs moments de loisirs.

II/ PRESENTATION DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS.

L'Accueil Collectif de Mineurs de Saint Samson anciennement géré et organisé par l'Association AGAL (Association de Gestion des activités de loisirs) est depuis janvier 2020 un service municipal.

Situé dans les locaux de la garderie municipale à proximité immédiate de l'école, de la mairie, de la bibliothèque, de la salle des sports et culturelle, du city stade et du terrain des sports, l'Accueil Collectif de Mineurs de Saint Samson bénéficie d'une situation idéale au cœur de la commune.

Baptisé La Margoulette suite aux propositions des enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs, des élèves de l'école et des parents, le Centre de Loisirs est une structure au service des habitants.

Son fonctionnement est adapté aux besoins des familles. Ouverture tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (exceptés Noël et Aôût), accueil des enfants dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30, souplesse dans les inscriptions, possibilité de s'inscrire le matin ou l'après-midi ou à la journée avec ou sans repas, possibilité d'inscriptions de dernière minute (dans la limite des effectifs déclarés). Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial, des réductions de tarifs sont offertes aux fratries...Il favorise également le développement local en participant à l'attractivité du territoire.

Moyens éducatifs et pédagogiques à sa disposition :

- Les infrastructures : bureau de direction, halte garderie, salles d'activités (omnisport, socio-culturelle, bibliothèque, salle musique et théâtre), salle de repos, salle de restauration, cour extérieure, terrain de sport, camping...
- Les moyens humains : 2 animateurs communaux, 2 ATSEM, 1 cuisinier et embauche d'animateurs occasionnels.
- Matériel pédagogique : Matériel informatique (appareil photo, ordinateur portable, caméscope, vidéo projecteur), matériel de cirque, matériel de sports, matériel de musique, jeux de société, outillage pour bricolage et jardinage, matériel d'arts plastiques, jeux extérieurs (cerfs volants, boomerangs...)...
- Matériel de camping : 1 grand barnum, 5 canadiennes 4 places, 8 tentes igloo 2 et 3 places, réfrigérateur, four, placards de rangement en toile, tables et bancs, parasols, vaisselle, glacières...
- Documentation : fichiers jeux, revues animation

Moyens financiers :

- Participation de la commune
- Aide de la DDCS et de la CAF
- Participation des familles

III/ PROJET EDUCATIF

Notre accueil a pour ambition de permettre à l'enfant de vivre un temps de découverte de soi, des autres et de son environnement dans un contexte de détente. Les temps de vacances ou de loisirs participent à l'éducation de l'enfant et lui offrent la possibilité de s'approprier des expériences et des valeurs.

Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille, et permet de construire des relations différentes avec le quartier, le village, l'école, d'autres structures (Clubs sportifs, écoles artistiques...), d'autres environnements, et d'autres enfants et ainsi de mieux comprendre et appréhender le monde et l'époque dans lesquels il vit. Ainsi il s'agit pour chaque enfant de :

- Faciliter l'apprentissage du « vivre ensemble »
- Favoriser son épanouissement et son autonomie
- Prendre conscience de son rôle citoyen
- Développer son sens critique
- Etre sensibilisé au respect de l'environnement et éveiller sa conscience écologique
- Etre Sensibilisé à l'hygiène sanitaire, alimentaire et au respect de soi
- Permettre son investissement, de le responsabiliser et l'amener à concevoir des projets
- Pouvoir découvrir des pratiques variées qui favorisent son ouverture sur le monde
- Favoriser l'acquisition de savoirs techniques
- Favoriser la mixité, les échanges intergénérationnels, les échanges avec les parents, les élus, l'école, les associations, les habitants, les animateurs.
- Créer des passerelles entre l'accueil de loisirs et les animations ou les événements communaux (spectacles, concerts, soirée...)
- Améliorer la qualité du projet en fidélisant les personnels

Plusieurs de ces objectifs peuvent se combiner et se compléter.

IV/ PROJET PEDAGOGIQUE

- **Créer un lieu favorisant l'expression et les démarches participatives :**

- Amener les enfants à participer aux prises de décisions (concertation, décisions collectives, débats, mur d'expression, affichages, journal du centre...).
- Organiser des temps et des jeux facilitant la prise de parole, proposer des activités artistiques (musique, théâtre, peinture, photos, vidéos...)
- Organiser la coopération
- Impliquer les enfants, les parents, l'école, les associations dans le projet de l'Accueil de loisirs, à chaque étape du projet, interroger les enfants, les familles, utiliser et concrétiser leurs idées.

- **Responsabiliser et valoriser les enfants :**

- Permettre une participation active dans l'organisation de la vie collective et élaborer ensemble des règles de vie
- Mettre en place des tâches matérielles, temps de préparation, de bilan
- Inciter les enfants à mener des arbitrages notamment lors d'activités sportives
- Impliquer les enfants dans des projets à moyen terme (Fresques, réalisation de courts métrages, d'expositions...)

- **Respecter notre environnement et réduire notre impact écologique:**

- Lutter contre les attitudes consommatrices
- Lutter contre le gaspillage des ressources (eau, électricité, papier...) et le gaspillage alimentaire
- Limiter nos déchets et en faciliter le tri et le recyclage (réutilisation, containers de couleurs, compost...)
- Mener des activités tournées vers la nature (découverte de la faune et de la flore, bricolage de saison, jardinage, plantations...)
- Bannir de nos achats les produits suremballés, en portions individuelles ou conditionnés en plastique à usage unique, privilégier le recyclage et le faire soi même
- Réduire notre consommation de viande

- **Promouvoir une bonne hygiène alimentaire :**

- Proposer des repas et des goûters variés et de qualité élaborés par un cuisinier mettant en valeur le bio et le local
- Eliminer de notre alimentation les produits transformés et préférer des aliments simples (pain acheté à la boulangerie de la commune, beurre, confiture, gâteaux, biscuits, pâte à tartiner élaborés à l'accueil de loisirs...).
- Faire découvrir aux enfants des nouvelles saveurs et développer leur sens du goût

- **Permettre une ouverture sur le monde et la pratique de nouvelles activités :**

- Leur permettre de bénéficier gratuitement des ateliers d'initiation communaux (Ecole des sports et Ecole des Arts) lors de leur présence à L'Accueil de Loisirs
- Leur permettre de profiter des compétences diverses du personnel encadrant
- Organiser des visites et un partenariat avec la bibliothèque communale
- Organiser des sorties (concerts, spectacles, découverte du patrimoine, du milieu marin, rural...)
- Créer et présenter des spectacles, des vidéos...
- Développer harmonieusement la personnalité en faisant appel à différentes formes d'expressions et d'activités afin de prendre conscience de leurs capacités et en favoriser le développement

- **Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants et créer les conditions propices à leur bien être :**

- Proposer des activités maîtrisées dans des lieux et avec du matériel adaptés
- Etablir des liens et créer un climat de confiance
- Permettre aux enfants d'entretenir de nouvelles relations sociales et favoriser les échanges entre eux et les animateurs.
- Faire respecter les droits de chacun : mixité, tolérance, politesse...
- Favoriser l'écoute de chacun
- Veiller au rythme et être attentif aux besoins physiologiques de chacun et des différentes tranches d'âge (temps de repos, temps calmes, des temps d'activités adaptés...).
- Appliquer les règles sanitaires élémentaires (se laver les mains, manger équilibré et goûter à tout, s'hydrater, s'habiller et se protéger en fonction de la météo, s'équiper correctement en fonction de l'activité...)

- **Promouvoir les actions de la margoulette, sortir l'Accueil de Loisirs hors les murs :**

- Impliquer les enfants de l'Accueil de Loisirs dans la vie communale
- Communiquer sur nos actions, nos réalisations, nos valeurs et notre fonctionnement
- Créer des événements (spectacle, expositions, anniversaire du centre...)
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux (école, associations, clubs...)
- Concilier les thèmes et le programme d'activités avec les animations locales

Tous ces objectifs sont réalisables grâce à une équipe d'agents communaux et d'animateurs qualifiée et pluridisciplinaire, fidèle à son poste.

De plus nous nous attachons à former des jeunes issus de la commune ou des environs au BAFA. L'obtention de cette formation est souvent suivie d'une embauche pendant les périodes de vacances, ce qui nous assure de la part du personnel une bonne connaissance du projet, des enfants, de l'équipe, des locaux et de l'équipement.

V/ FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Les enfants pourront se rendre acteurs en développant leur imagination, leur créativité, leur autonomie et leur personnalité.

Le centre de loisirs doit être un lieu de construction de projets où les enfants pourront être auteurs, concepteurs et acteurs.

La valorisation de l'enfant sera une priorité dans un cadre de vie sécurisé et agréable. La prise en compte des rythmes biologiques doit permettre d'organiser la journée (activités, repas, temps calmes)

- **L'équipe pédagogique :**

Elle est composée de :

- 1 directeur/animateur
- 1 directeur adjoint
- animateurs
- 1 cuisinier
- stagiaires BAFA

Le rôle de l'équipe encadrante :

- Veiller à la sécurité physique, affective, et morale des enfants.
- Intervenir dans les règles de vie (tolérance, respect des autres...)
- Mettre en place des animations.
- Veiller à impliquer les enfants et à exploiter les idées de chacun
- Assurer le rangement du matériel et des locaux
- Être disponible, de la conception à la finalisation des animations (suivi et évaluation)
- Assurer la relation avec les familles et les différents partenaires (associations, commune, prestataires de services...).

Le rôle du directeur :

- Organisation et gestion administrative de l'accueil de loisirs
- Gestion financière du centre.
- Gestion de l'équipe
- Veiller au respect du projet éducatif et pédagogique
- Assurer le lien entre les animateurs, l'organisateur et les différents partenaires.
- Participer à la formation des animateurs et plus particulièrement des stagiaires
- Contrôle

Afin d'atteindre ses objectifs, le centre de loisirs propose un fonctionnement qui permet de :

- Définir collectivement (avec les enfants) des REGLES DE VIE
- Mettre en place une structure et des outils de travail facilitant la concertation, la formation, l'évaluation des activités et les bilans.

Cela implique :

- Un travail de préparation
- Une concertation avec les enfants.
- La préparation des activités avant l'arrivée des enfants.
- L'animation des activités.
- Le rangement avec les enfants.
- Le bilan de la journée et la préparation du lendemain.

Nous proposons à Saint Samson sur Rance un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans, qui fonctionne les mercredis et pendant les périodes de vacances scolaires (exceptés Noël et Août)

Afin de répondre aux besoins de garde des familles qui travaillent, nous proposons pour toutes les tranches d'âges un accueil garderie, le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h00 à 18h30.

Nous proposons également un service de restauration sur le temps du midi. Les repas sont élaborés sur place par le cuisinier communal. Les repas sont pris au restaurant scolaire, qui bénéficie d'un équipement spécialisé, permettant de répondre, de façon optimale, à la réglementation sanitaire en matière de restauration collective (Hygiène, stockage des denrées alimentaires, traçabilité...)

L'accueil des enfants aura lieu à la halte garderie de :

7h30 à 9h
13h30 à 14h
17h00 à 18h30

Les enfants seront répartis en 2 tranches d'âges :

- Les enfants de 3 à 5 ans
- Les enfants de 6 à 12 ans

Selon leurs âges, les enfants bénéficieront d'activités adaptées à leurs envies et leurs capacités. Les animateurs pourront animer toutes les tranches d'âges selon les besoins et leurs envies.

Effectif : Les places sont limitées à 8 enfants pour les 3/5 ans et 12 pour les plus de 6 ans, soit 20 enfants au total les mercredis et pendant les petites vacances

En juillet, 40 enfants au total, 24 plus de 6 ans et 16 enfants moins de 6 ans peuvent être accueillis

En fonction de ces effectifs nous adaptons notre encadrement

- **déroulement d'une journée type :**

- 7h30 / 9h : accueil des enfants, jeux de société, préparation des activités
- 9h / 9h15 : Rangement, passage toilettes, lavage de mains, rassemblement
- 9h15 / 9h45 : Temps d'échanges, de discussions, rappel des règles de vie en collectivité, chansons, histoires, programme de la journée...
- 9h45/ 11h : Répartition des enfants par groupe d'âges ou activités communes en fonction des effectifs, activités
- 11h-11h15 : Rangement
- 11h15 / 11h45 : Temps libre (jeux extérieurs, jeux de société, dessins, jeux de construction, lecture...)
- 11h45 / 12h : Passage toilettes, lavage de main, préparation pour se rendre au restaurant scolaire
- 12h / 13h15 : Repas, départ des enfants de plus de 8 ans qui participent à l'atelier sports
- 13h15 / 13h30 : Débarrasser, nettoyer les tables, coups de balai, retour au centre
- 13h30 / 14h : Temps libre calme, départ pour la sieste des petits, départs et arrivées échelonnés des enfants qui viennent le matin avec repas ou uniquement l'après-midi
- 14h / 14h30 : Temps d'échanges, lecture d'histoires
- 14h30 / 15h45 : activités, réveil échelonné des enfants qui font la sieste
- 15h45 / 16h : Rangement, toilettes, lavage de mains
- 16h / 16h15 : Préparation du goûter, départ des enfants participant à l'activité musique
- 16h15 / 16h45 : Goûter, rangement, vaisselle, nettoyage
- 16h45 / 17h : Rassemblement, moment de discussion et d'échanges, bilan de la journée
- 17h : Retour des enfants de l'atelier musique
- 17h / 18h30 : Départs échelonnés, jeux...

: